

Repas et goûter

Le nouveau restaurant scolaire permet de garantir une distance suffisante entre les enfants durant le repas de midi et le goûter :

2 possibilités en fonction du nombre d'enfants :

- ➔ repas donné par les parents (possibilité de réchauffer le plat),
- ➔ repas confectionné par Convivio au tarif habituel,
- Lavage des mains avec du savon avant et après le repas, utilisation d'essuie-mains jetables,
- Les animateurs et personnels de Convivio portent les protections préconisées.

Durant les accueils, contact de l'équipe d'animation au **06.37.27.44.94**, en cas d'absence, de retard ou d'urgence.

Tarifs 2020

Tarifs en fonction du quotient familial pour les enfants scolarisés en primaire et pour les parents résidant et/ou travaillant à Carnac, Plouharnel ou La Trinité-Sur-Mer.

Quotients familiaux	Demi-journée sans repas	Demi-journée avec repas	Journée avec repas
Inférieur à 959 €	5.19 €	7.53 €	11.44 €
De 960 € à 1199 €	6.49 €	8.82 €	12.98 €
De 1200 à 1439 €	7.01 €	9.35 €	14.01 €
Supérieur à 1440 €	8.04 €	10.38 €	16.11 €

Réduction de 10% pour le second enfant et de 20% à partir du troisième enfant. (ordre de naissance). Sans justificatif de ressources le tarif du quotient maximum est appliqué. Aucune modification de tarif ne sera effectuée après facturation.

Majorations :

- ◆ 1.50 € par quart d'heure de retard après 18h45,
- ◆ 1.00 € par demi-journée pour les annulations notifiées plus de 24h à l'avance.
- ◆ Facturation du tarif prévu pour les annulations notifiées moins de 24h à l'avance ainsi que pour tout enfant absent (sauf sur justificatif médical).



La CAF et le Conseil départemental du Morbihan participent au financement de l'accueil.



MERCREDIS DE MAI JUIN ET JUILLET 2020

KREIZ'Y DOLMEN Accueil de loisirs

Organisé par les villes de Carnac, Plouharnel, La Trinité-Sur-Mer

Lieu d'accueil
Accueil de loisirs
Ecole des Korrigans
à CARNAC

Tous les mercredis
7h30-18h45



Afin de protéger votre (vos) enfant(s) du COVID -19, l'accueil des mercredis est organisé avec un protocole particulier (voir le détail ci-joint).

Les locaux offrant un nombre limité de places, les familles respectant les critères ci-dessous seront prioritaires :

- les enfants dont le(s) parent(s) est(ont) mobilisé(s) dans la gestion de la crise sanitaire,
- Les enfants dont le(s) parent(s) est(ont) dans l'obligation de se rendre à son(leur) travail, sans possibilité de télétravail.

Veillez privilégier les INSCRIPTIONS par mail ou en déposant le feuillet dans la boîte à lettre de la mairie

au plus tard le lundi matin

POLE EDUCATION JEUNESSE
Mairie de CARNAC
02.97.52.08.97—k.leglaunec@carnac.fr
Equipe d'animation : 06.37.27.44.94



FEUILLET DE PRESENCE DES MERCREDIS

Nom, Prénom enfant : Son âge :

Nom des parents :

Ecole fréquentée : Classe :

N° tél d'urgence : Adresse mail :

Veillez préciser votre situation actuelle :

Personnel mobilisé dans la crise sanitaire OUI NON

Parent (s) dans l'obligation de se rendre à son(leur) travail sans possibilité de télétravail OUI NON

Autre à préciser :

Veillez cocher les temps de présence :

Dates	MATIN	REPAS	APRES-MIDI	Réservé MAIRIE
Mercredi 13 mai				
Mercredi 20 mai				
Mercredi 27 mai				
Mercredi 3 juin				
Mercredi 10 juin				
Mercredi 17 juin				
Mercredi 24 juin				
Mercredi 1er juillet				

J'atteste avoir pris connaissance des modalités spécifiques de l'accueil de loisirs durant la crise sanitaire.

A Carnac, le.....

Lu et approuvé,

Signature

MODALITES de REOUVERTURE de L'ACCUEIL DE LOISIRS

▶ Locaux et Horaires

Différents locaux pourront être utilisés en fonction du nombre d'enfants inscrits, avec une limitation du nombre d'enfants par salle : 8 maximum pour les plus jeunes et 12 maximum pour les plus grands.

Les horaires d'arrivée et de départ sont inchangés :

Le matin, de 7h30 à 9h30,

Le midi, de 11h45 à 12h15 et de 13h30 à 13h45,

Le soir, de 16h45 à 18h45.

▶ Entrée et Sortie



1. Aucun rassemblement aux abords et dans l'école
2. Pas plus d'une personne pour accompagner son(ses) enfant(s)

Afin d'éviter de se croiser sans distanciation :

- les entrées et sorties sont différenciées,
- des barrières matérialisent les circulations,
- des marquages au sol aident à identifier les distances à respecter.

Aucun parent ne pourra entrer dans les bâtiments.



Pas de dépose minute devant l'école. Il est impératif de se garer dans la cour de l'ancien restaurant scolaire ou sur les places de parking à proximité

▶ Accueil des enfants

Afin d'adapter les gestes barrières aux enfants et de promouvoir une bonne hygiène, il faut limiter les interactions entre les enfants et leur brassage :

- 1 salle par groupe avec 1 animateur référent pour la journée entière,
- Aucun jeux collectif durant lequel les enfants sont à moins d'1 mètre,
- Limitation du partage de matériel (sportif, jeu de société,...) et désinfection en cas d'utilisation,
- Aucune sortie de l'accueil de loisirs - Pas de transports collectifs,
- Lavage régulier des mains avec du savon, utilisation d'essuie-mains jetables,
- Désinfection des toilettes réguliers et nettoyage approfondi des locaux,
- Port par les animateurs de protections préconisées.

Des animations sur place avec un choix limité d'activités.

Pour les enfants : pas de masque (sauf situations particulières), pas de gel hydro-alcoolique (risque d'irritation ou d'absorption)